



Bâtiments

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS
D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

GUIDE DE SAISIE

Formulaire Éclairage public à DEL

**Pour les projets admissibles selon les modalités
applicables avant le 20 mars 2014 (version 1.5 du
formulaire)**

© Hydro-Québec – vol. 1, n° 1

Septembre 2014

Avant-propos

Le présent guide de saisie explique en détail la façon de saisir les projets d'éclairage public à DEL dans le formulaire prévu à cet effet. Celui-ci s'applique aux projets admissibles selon les modalités en vigueur avant le 20 mars 2014. Il importe que vous remplissiez correctement le formulaire pour assurer le traitement rapide de votre dossier.

Le volet Éclairage public à DEL du programme Bâtiments a été lancé le 1^{er} décembre 2011. En voici le sommaire :

Appareils admissibles :

- Luminaires à DEL seulement

Installations admissibles :

- Rues existantes (remplacement 1 pour 1 et réagencement)
- Nouveaux développements

Appui financier :

- 100 \$ par luminaire à DEL

Note importante

- La demande d'appui financier doit être d'au moins 1 000 \$.
- Les appareils admissibles doivent figurer sur la liste du DesignLights Consortium (DLC).
- Les appareils de remplacement d'appareils existants doivent se conformer aux mesures admissibles décrites dans les pages qui suivent.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter notre site Web et le guide du participant accessibles à l'adresse suivante :

www.hydroquebec.com/affaires/efficacite-energetique/programmes/programmes-batiments/volet-eclairage-public-a-del/

Étape 1 Téléchargez le fichier

Vous devez utiliser la version 1.5 du formulaire Éclairage public que vous pouvez télécharger à l'adresse suivante :

www.hydroquebec.com/affaires/efficacite-energetique/programmes/programmes-batiments/volet-eclairage-public-a-del/documents-et-outils/

Cliquez sur « Consulter la documentation ».

Cliquez sur le formulaire pour le télécharger.

Étape 2 Remplissez le formulaire

Vous devez saisir votre projet en quatre étapes principales :

- Section 1 - Données administratives
- Section 2 - Emplacement du projet et numéros de contrat touchés
- Section 3 - Nouveaux luminaires à DEL
- Section 4 - Mesures d'efficacité énergétique

Mise en garde : Vous devez absolument activer les macros Excel à l'ouverture du formulaire afin d'assurer le bon fonctionnement de ce dernier.

Section 1 : Données administratives

Section 1: Données administratives	
Nom de l'organisme	Wattville
Nom du demandeur	M. Bien éclairé
Numéro de téléphone	819 555-5555 poste 5555
Courriel	beclair@wattville.qc.ca
Numéro du projet	EPII-9999

Cette section permet d'indiquer le nom de l'organisme et de la personne avec qui communiquer et le numéro du projet. Il est important d'en remplir tous les champs.

Section 3 : Nouveaux luminaires à DEL

Section 3: Nouveaux luminaires à DEL				
Indiquer les différents luminaires installés dans le cadre du projet (voir la liste du DLC obligatoire).				
Code de luminaire	Catégorie	Fabricant	Modèle	Puissance mesurée
SVM	Standard	Philipp Lumec	SVM-60W32LED4K-R-LE2	70.0 W

Liste des produits admissibles

Informations sur le DLC

Voir l'exemple

Cette section vous permet d'indiquer les modèles de luminaires installés dans le cadre du projet.

Code de luminaire

Ce code sert à faire le lien entre la section 3 et la section 4. Vous devez choisir un code séquentiel simple pour faciliter la saisie et inscrire un code de luminaire pour chaque numéro de modèle.

Catégorie

Optez pour l'une des deux propositions de la liste déroulante, soit « Standard » ou « Décoratif ».

Fabricant et modèle

Inscrivez le nom du fabricant et le numéro de modèle figurant dans la liste du DLC.

Puissance mesurée

Vous devez saisir la puissance mesurée à la 5^e colonne de la section 3. La puissance mesurée correspond à la puissance totale du luminaire (y compris les pertes dans le circuit d'alimentation) alors que la puissance nominale n'inclut pas nécessairement les pertes dans le circuit d'alimentation.

La puissance mesurée est une donnée importante, car c'est en fonction de cette valeur que l'énergie vous est facturée. De plus, elle détermine si la mesure est admissible à la section 4. Reportez-vous à la liste du DLC pour obtenir cette donnée et, si elle n'y figure pas, consultez la fiche technique du fabricant.

✓ Date de qualification: 02/13/2014
comparer

Nom du fabricant: Philips Lumec **Nom de la marque:** Philips Lumec

[AFFICHER LES DÉTAILS](#) [AFFICHER LA FAMILLE \(4\)](#)

Id de Produit: P00001612

→ **Numéro du modèle:** SVS-54W16LED4K-T-LE3

→ **Catégorie de produit:** Luminaire - Extérieur de stationnement et de rue monté sur poteau

Notes:

VALEUR MESUREES		VALEUR PUBLIEES	
Flux lumineux ...	5,225 lm	Efficacité lum...	96.1 lm/w
Puissance mesu...	54.35 w	Indice de rend...	75
Température de...	4,030 K		
Facteur de puissance mesuré			0.93
Taux de distorsion harmonique (THD)			17.8 %

Section 4 : Mesures d'efficacité énergétique

Section 4: Mesures d'efficacité énergétique

Décrivez chaque mesure.

Code de lieu	Type d'installation	Description de la mesure	Quantité de luminaires	Code de luminaire	Remise unitaire	MONTANT DE L'APPUI
A	Inst. existante - remplacement 1 pour 1	Rempl. luminaires à décharge 100-149 W (nominal) par DEL < 80 W	10	SVM	100 \$	1 000 \$

C'est dans cette section que vous devez saisir les mesures d'efficacité énergétique mises en œuvre. Vous devez toutefois remplir les sections 2 et 3 au préalable.

Code de lieu

Les codes de lieu que vous avez saisis à la section 2 sont automatiquement proposés dans la liste déroulante. Choisissez le code approprié.

Type d'installation

Choisissez un des trois types d'installation dans la liste déroulante :

- Installation existante - remplacement 1 pour 1
- Installation existante - réagencement
- Nouveau développement

Il importe que vous choisissiez le bon type d'installation afin que votre facturation soit rajustée adéquatement. Dans la plupart des cas, il s'agit d'un « remplacement 1 pour 1 ». L'option « réagencement » s'applique lors de travaux d'infrastructures majeurs dans les rues existantes entraînant la modification du nombre de luminaires.

Description de la mesure

Suivant le type d'installation que vous venez d'entrer, des options de mesures admissibles vous sont proposées dans une liste déroulante. Pour les connaître, veuillez consulter le tableau à la page 8. Reportez-vous à la facture d'Hydro-Québec pour connaître le type de luminaire associé à votre contrat.

Dans l'exemple de facture ci-dessous, le premier luminaire indiqué est un luminaire à décharge de 100 W (nominal). La mesure admissible est donc : « Remplacement luminaires décharge 100-149 W (nominal) par DEL < 80 W ».

Détail de la facturation – Période du 1 août 2011 au 31 août 2011

Contrat	Adresse	Votre référence	
3XXXXXXX	RUE VILLE		
Au tarif d'éclairage public - Service général		Luminaire(s) à vapeur de sodium à haute pression, 100-30 W 130,0 W x 145 lm x 345 hrs / 30 x 0,0878 \$ / 1000 x 31 jour(s)	590,02 \$
Puissance nominale Luminaire existant : 100 W		Luminaire(s) à vapeur de sodium à haute pression, 100-32 W 132,0 W x 403 lm x 345 hrs / 30 x 0,0878 \$ / 1000 x 31 jour(s)	1 665,07 \$
		Luminaire(s) à vapeur de sodium à haute pression, 150-40 W 190,0 W x 135 lm x 345 hrs / 30 x 0,0878 \$ / 1000 x 31 jour(s)	802,86 \$
		Luminaire(s) à vapeur de sodium à haute pression, 250-50 W 300,0 W x 17 lm x 345 hrs / 30 x 0,0878 \$ / 1000 x 31 jour(s)	159,63 \$
		Luminaire(s) à vapeur de sodium à haute pression, 400-70 W 470,0 W x 1 lm x 345 hrs / 30 x 0,0878 \$ / 1000 x 31 jour(s)	14,71 \$
		Location d'espace sur poteau 499 poteau(x) x 1,398 \$ x 31 jour(s) / 30 Autre référence : IT20187694	720,86 \$
		Sous-total	3 953,15 \$

Quantité de luminaires et code

Saisissez d'abord le nombre de luminaires remplacés, puis entrez le code de luminaire. Vous constaterez que les codes de luminaire que vous avez inscrits à la section 3 sont automatiquement proposés dans la liste déroulante. Choisissez celui qui convient.

Lorsque vous aurez saisi ces informations, le montant de la remise unitaire et celui de l'appui financier s'afficheront.

Attention

Si la puissance mesurée de l'appareil à DEL saisie à la section 3 est supérieure à celle indiquée dans la mesure admissible à la section 4, le montant de la remise unitaire et celui de l'appui financier ne s'afficheront pas. C'est donc dire que les appareils installés ne se conforment pas à la mesure admissible et que, par conséquent, aucun appui financier ne sera versé pour cette mesure.

Assurez-vous que la puissance mesurée des nouveaux appareils achetés est inférieure à celle indiquée à la colonne « Description de la mesure » de la section 4.

Section 3: Nouveaux luminaires à DEL				
Indiquer les différents luminaires installés dans le cadre du projet (voir la liste du DLC obligatoire).				
Code de luminaire	Catégorie	Fabricant	Modèle	Puissance mesurée
SVM	Standard	Philipps Lumec	SVM-90W48LED4K-R-LE2	105,0 W

Liste des produits admissibles

Informations sur le DLC

Voir l'exemple

Section 4: Mesures d'efficacité énergétique						
Décrire chaque mesure.						
Code de lieu	Type d'installation	Description de la mesure	Quantité de luminaires	Code de luminaire	Remise unitaire	MONTANT DE L'APPUI
A	Inst. existante - remplacement 1 pour 1	Rempl. luminaires à décharge 100-149 W (nominal) par DEL < 88 W	10	SVM		

Mesures admissibles pour les projets admissibles selon les modalités applicables avant le 20 mars 2014

Installation existante – remplacement 1 pour 1

Mesure	Description de la mesure	Luminaire existant	Luminaire DEL
		Puissance nominale ⁽¹⁾	Puissance mesurée ⁽²⁾
1	Remplacement luminaires décharge 70-99 W (nominal) par DEL < 60 W	70 à 99 W	< 60 W
2	Remplacement luminaires décharge 100-149 W (nominal) par DEL < 80 W	100 à 149 W	< 80 W
3	Remplacement luminaires décharge 150-249 W (nominal) par DEL < 120 W	150 à 249 W	< 120 W
4	Remplacement luminaires décharge 250-399 W par DEL < 210 W	250 à 399 W	< 210 W

Installation existante – réagencement

Mesure	Description de la mesure	Luminaire existant	Luminaire DEL
		Puissance nominale	Puissance mesurée ⁽²⁾
4	Installation de luminaires DEL < 60 W	S. O.	< 60 W
5	Installation de luminaires DEL de 60 W et plus, mais < 80 W	S. O.	60 à 80 W
7	Installation de luminaires DEL de 80 W et plus, mais < 120 W	S. O.	80 à 120 W
8	Installation de luminaires DEL de 120 W et plus, mais < 210 W	S. O.	120 à 210 W

Nouveau développement

Mesure	Description de la mesure	Luminaire existant	Luminaire DEL
		Puissance nominale	Puissance mesurée ⁽²⁾
9	Installation de luminaires DEL < 60 W	S. O.	< 60 W
10	Installation de luminaires DEL de 60 W et plus, mais < 80 W	S. O.	60 à 80 W
11	Installation de luminaires DEL de 80 W et plus, mais < 120 W	S. O.	80 à 120 W
12	Installation de luminaires DEL de 120 W et plus, mais < 210 W	S. O.	120 à 210 W

(1) Puissance nominale : puissance du luminaire, sans les pertes du ballast

(2) Puissance mesurée : puissance totale du luminaire, y compris les pertes dans le circuit d'alimentation